

Le Relais



DÉCEMBRE 2019 / N° 70



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur www.fegersheim.fr, facebook et twitter.



4-5

CME

Les nouveaux élus du Conseil municipal des enfants

flex'hop Z1 OUEST | SUD-OUEST
DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

**POUR VOUS DÉPLACER
COMME VOUS VOULEZ
IL SUFFIT DE
RÉSERVER !**



7

Flex'hop

Un nouveau service de transport en commun à la demande de la CTS



9

Vie culturelle

La CLEF et le numérique inclusif



**Chères habitantes, chers habitants
de Fegersheim Ohnheim,**

Vous tenez entre vos mains le dernier numéro trimestriel du Relais de cette mandature. En raison du calendrier électoral, le numéro du premier trimestre de l'année 2020 ne sera en effet publié qu'en avril, et non en mars comme à l'accoutumée.

Je me contenterai de souhaiter à chacun et à chacune de pouvoir profiter de leurs proches lors des fêtes de fin d'année. Que les journées d'hiver soient l'opportunité de calme et de bonheurs simples, en famille.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous au nom de la commune à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, le vendredi 10 janvier 2020, à 20h au Centre Sportif et Culturel.

Thierry Schaal
Votre dévoué Maire
de Fegersheim-Ohnheim

LA COMMUNE DE FEGERSHEIM LANCE

LE CONCOURS 2019

**LES MAISONS
DÉCORÉES
DE NOËL**



**Participez au concours des
Maisons décorées de Noël !**

Chaque année, avec le concours des Maisons fleuries en été et celui des Maisons décorées de Noël, la commune vous encourage à participer à ses efforts pour faire de Fegersheim un village toujours plus agréable à vivre.

Pour Noël, illuminez et décorez votre jardin, votre balcon, vos fenêtres, et inscrivez-vous en ligne ou à la Mairie pour participer dans l'une des quatre catégories :

- Maisons décorées de jour
- Balcons et fenêtres décorés de jour
- Maisons décorées de nuit
- Balcons et fenêtres décorés de nuit

Les participations seront notées sur des critères esthétiques (harmonie, répartition ...), de diversité du matériel utilisé et d'inventivité, et de développement durable.

Inscription gratuite, jusqu'au 18 décembre, en ligne sur le site de la commune ou en Mairie.

L'essentiel des délibérations communales

Retrouvez dans cette rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal.

Lundi 14 octobre

Décision modificative n°2 du budget 2019

Une adaptation du budget de 2019 a été adoptée par les membres du Conseil Municipal, pour tenir compte des évolutions des projets intervenus en cours d'année.

Ainsi, des dépenses de fonctionnement ont été réaffectées, tout en maintenant un équilibre global inchangé par rapport au budget primitif.

D'autre part, un renfort des dépenses d'investissement a été voté, pour un montant de 70.000 €, pour prendre essentiellement en compte les travaux supplémentaires réalisés dans le cadre du chantier du bâtiment communal situé 5 rue de l'Eglise. Les avenants aux marchés de travaux ont été validés par les élus, prenant en compte les modifications apportées au projet. Celles-ci concernent principalement l'aménagement de la cour du bâtiment, afin d'agrandir celle-ci d'une part, et de doter son préau d'un traitement acoustique de l'autre.

Subventions dans le domaine associatif

Comme chaque année, après un travail d'analyse des dossiers et d'arbitrage des demandes de subventions émises par les associations locales, le Conseil municipal a attribué des subventions à ces associations, dans le cadre d'un budget resté stable.

Subvention dans le domaine scolaire

Les élus ont attribué des subventions à l'école élémentaire Germain MULLER pour soutenir les projets qui ont eu lieu en juillet, concernant d'une part l'organisation d'une classe d'escalade et de canoë kayak et, d'autre part, un classe de voile.

Animations et Culture

Le Conseil municipal a validé les tarifs des stages proposés par l'Ecole municipale de musique et de danse Charles Beck pendant les vacances scolaires de la Toussaint, et a également validé le règlement du concours annuel des Maisons Décorées de Noël.

Le Conseil municipal a également accepté de renforcer l'équipe de la CLEF pour permettre l'extension du service qui y est rendu, notamment dans le domaine du numérique (voir page 9).

Avis du Conseil municipal sur des dossiers de l'Eurométropole

Les élus ont été amenés à donner leur avis sur les observations de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de l'Eurométropole de Strasbourg pour les années 2012 à 2017, ainsi que sur les projets de travaux de voirie à venir, et des échanges fonciers concernant l'intercommunalité.

Prochaine séance : lundi 16 décembre à 19h en salle du Conseil, avec la participation du Conseil Municipal des Enfants

Toutes les délibérations
sur www.fegersheim.fr,
rubrique Conseil municipal.



Rappel

En raison de la loi sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les personnes concernées par des parutions dans la rubrique Etat civil ont été destinataires d'un formulaire demandant l'autorisation de publication dans le bulletin communal. Sans réponse positive de leur part, les informations ne sont pas mentionnées.

NAISSANCES

Ana MEYER DE OLIVEIRA

26 août 2019

Lenny CAILLET

3 octobre 2019

Léo REMPP

18 octobre 2019

Anna JENNER

26 octobre 2019

DÉCÈS

Paulette MULLER, veuve DONATH

4 juillet 2019 (88 ans)

Jacques SPIESER

7 août 2019 (88 ans)

Charles DAUBINET

13 août 2019 (89 ans)

Marie FLEISCH, veuve RIEGEL

27 août 2019 (90 ans)

Pierre-Jean GARNIER

1^{er} septembre 2019 (80 ans)

Jean-Louis SCHMITT

20 septembre 2019 (62 ans)

Ernest GALMICHE

4 octobre 2019 (63 ans)

Nicholas MAIRE

4 octobre 2019 (35 ans)

Jeannine VOGELISEN, veuve KOHLER

7 octobre 2019 (87 ans)

François SCARPITTA

15 octobre 2019 (82 ans)

Pierre SCHMITT

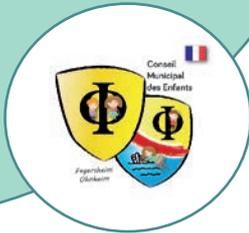
15 octobre 2019 (84 ans)

Aloyse DESCHLER

21 octobre 2019 (94 ans)

La page

du Conseil Municipal
des Enfants
de Fegersheim-Ohnheim



Elections au Conseil Municipal des Enfants

Huit nouveaux élus sur un total de 16 sont venus renouveler le Conseil Municipal des Enfants de Fegersheim-Ohnheim après des élections qui se sont déroulées le 8 octobre à l'école Marie

Hart et le 11 octobre à l'école Germain Muller.

Nouveaux représentants de l'école Marie Hart : Inès Aleme, Maëlle Le Gueff, Hector Blanche et Romain Lorrette.

Nouveaux représentants de l'école Germain Muller : Bruna Allard, Alice Schuller, Alban Bapst et Eliot Pouet.

Les élections du Conseil Municipal des Enfants permettent chaque année aux élèves de CM1 de la commune d'expérimenter les principes démocratiques appris à l'école :

Municipal des Enfants permettent chaque année aux élèves de CM1 de la commune d'expérimenter les principes démocratiques appris à l'école :

La campagne électorale



Chaque candidat s'est vu attribuer un emplacement d'affichage équivalent. Au sein de ce format, les candidat-e-s ont redoublé de créativité pour faire campagne, mais certains thèmes ressortent particulièrement : la lecture, l'écologie et les déplacements doux.

Le secret du vote



Les élections du CME ont tout de celles des grands. Les enfants sont d'abord passés à la table de décharge récupérer les bulletins de vote et une enveloppe, puis sont passés par l'isoloir avant de déposer leur vote dans l'urne.

La parité

Le CME respecte les règles de parité. Chaque école est représentée à part égale et avec autant de filles que de garçons.

4 questions aux nouveaux membres :

- 1 - Quelle est ta matière préférée à l'école ?**
- 2 - Que veux-tu faire plus tard comme profession ?**
- 3 - Si tu étais un animal, lequel serais-tu ?**
- 4 - Quel est ton projet pour Fegersheim ?**

Eliot Pouet

- 1- Les mathématiques
- 2- Footballeur
- 3- Un panda
- 4- Installer des trampolines dans les parcs



Maëlle Le Guelf

- 1- Les mathématiques
- 2- Esthéticienne
- 3- Un cheval
- 4- Ajouter une piste cyclable et piéton



Inès Aleme

- 1- Les mathématiques
- 2- Ingénieur en biologie
- 3- Un lion
- 4- Faire plus régulièrement un nettoyage de la ville avec tous les habitants



Romain Lorrette

- 1- Les mathématiques
- 2- Menuisier
- 3- Un lapin
- 4- Créer plus de moments de rencontre entre les deux écoles



Alban Bapst

- 1- L'anglais
- 2- Footballeur
- 3- Un tigre
- 4- Installer des trampolines dans les parcs



Bruna Allard

- 1- Les mathématiques
- 2- Pharmacienne
- 3- Un chat
- 4- Installer des trampolines dans les parcs



Hector Blanche

- 1- Les mathématiques
- 2- Sportif
- 3- Un chien
- 4- Créer des pistes cyclables sécurisées



Alice Schuller

- 1- La récréation
- 2- Vétérinaire
- 3- Un lion
- 4- Installer des trampolines dans les parcs



Bruna, Alice, Alban, Eliot, Chloé, Emma, Alexandre F. et Alexandre P.
pour l'école Germain Muller à Ohnheim,
Inès, Maëlle, Hector, Romain, Eva, Nicole, Enzo et Julien
pour l'école Marie Hart à Fegersheim,

sont à votre écoute pour toute question relative à votre quotidien dans notre commune !



Accompagnement des propriétaires

Le Ministère de la Ville et du Logement et l'Anah (l'Agence nationale de l'habitat) ont récemment lancé la plateforme FacilHabitat, afin de faciliter les démarches des particuliers qui souhaitent s'engager dans un projet immobilier ou réaliser des travaux avec :

- Des fiches pédagogiques (grandes étapes de l'achat, aides pour financer des travaux, fiscalité des revenus locatifs, droits et obligations des locataires, etc.)
- Des outils pratiques pour préparer leurs projets (simulateur de PTZ, répertoire des artisans, carte interactive d'accompagnement au projet locatif, etc.) et pour devenir un propriétaire averti (calculateur de révision sur loyer, vérification des dossiers de location, etc.)
- Des modèles de documents pour faciliter les démarches (modèle de bail-type, quittance, formulaires de déclaration d'impôts locatifs, etc.)
- Des contacts utiles vers les bons interlocuteurs

Plateforme Facil'Habitat : www.facilhabitat.gouv.fr

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

Le recensement doit avoir lieu entre le jour du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.
Le recensement se fait en Mairie, sur présentation de la carte nationale d'identité ou du passeport valide et du livret de famille. La démarche peut également être faite en ligne.
Le recensement est nécessaire pour participer à la Journée de Défense Citoyenne, s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat ...) avant 25 ans, et permet l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

UTAMS EMS SUD : NOUVEAUX HORAIRES

Les bureaux de l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale de l'Eurométropole de Strasbourg Sud sont ouverts aux horaires suivants depuis le 1^{er} octobre dernier :

- **Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :**
8h30-12h / 13h30-17h
- **Mardi :**
8h30-12h

Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale

136 route de Lyon à Illkirch
03 68 33 82 60

1 rue des Bouvreuils à Oswald
03 68 33 80 00

Retour de l'hiver : n'oubliez pas le ramonage de votre cheminée !

Le retour des températures hivernales rime pour certains avec soirée au coin de la cheminée. N'en négligez pas votre santé !

Pour éviter toute intoxication au monoxyde de carbone et réduire les risques d'incendie, il est obligatoire de faire ramoner votre conduit de cheminée deux fois par an dont une en période de chauffe, pour les combustibles solides et liquides, et une fois par an pour les combustibles gazeux.

C'est à l'utilisateur de faire procéder à ces vérifications, qu'il soit propriétaire ou locataire, sous peine d'amende. Le ramonage doit être effectué par un professionnel qualifié par l'Organisme Professionnel de Qualification et de Classification du Bâtiment (OPQCB) pour être valide.

QUEST | SUD-OUEST
DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

NOUVEAU
À PARTIR DU
14 novembre
2019

flex'hop

Z1

**POUR VOUS
DÉPLACER
COMME VOUS VOULEZ
IL SUFFIT DE
RÉSERVER !**



LE TRANSPORT EN COMMUN
SUR RÉSERVATION

ALLO CTS 03 88 77 70 70
www.cts-strasbourg.eu

CTS

FLEX'HOP La solution de déplacement à la demande

Fegersheim fait partie de la zone dans laquelle est testé depuis le 14 novembre 2019 un nouveau service de transport en commun sur réservation : Flex'hop. Les trajets seront construits selon vos demandes, sans ligne ni horaire fixe, et optimisés avec les autres réservations enregistrées dans la même zone.

- Le service est en fonctionnement tous les jours sauf le 1er mai, entre 6h et minuit, sur le principe d'une réservation obligatoire effectuée entre 15 jours et 30 minutes avant le départ, sur l'application ou le site CTS, ou par téléphone au 0 800 200 120 (service et appel gratuits)

- Les montées et descentes du véhicule se font depuis tous les arrêts CTS ou Fluo Grand Est 67 compris dans la zone de test soit : Achenheim, Blaesheim, Breuschwickersheim, Entzheim, Fegersheim, Geispolsheim, Hangenbieten, Holtzheim, Kolbsheim, Lipsheim, Oberschaefolsheim, Osthoffen, Wolfisheim + la station Graffenstaden du tram A, la station Lingolsheim Alouettes du tram B, la station Poteries du tram D et l'arrêt La Vigie à Ostwald.

Dans un souci d'optimisation du trajet, un arrêt alternatif, proche de celui demandé, peut vous être proposé.

- Il vous suffit ensuite d'être muni d'un titre de transport CTS valide, que vous pouvez acheter sur l'application CTS, en Relais CTS, aux guichets automatiques bancaires du Crédit Mutuel et du CIC (pour des rechargement uniquement), aux distributeurs automatiques des stations de tram.

Des tickets de Secours au tarif de 2€ (ou 5€ pour 24h) sont également disponibles à bord des véhicules.

Point sur les logements aidés

Au courant du 1er trimestre 2020, 33 nouveaux logements aidés seront livrés dans la commune, au Château d'eau et Impasse des Violettes. Cependant, ce n'est pas la commune qui procède à leur attribution, mais les bailleurs sociaux eux-mêmes.

La moitié de ces logements sont dits « réservataires », c'est à dire réservés par l'État, Action Logement, l'Eurométropole de Strasbourg et la Préfecture du Bas-Rhin, qui financent en partie leur construction. C'est à leurs bénéficiaires que sont proposés en priorité ces logements.

Dans tous les cas, qu'un logement soit réservataire ou non, trois dossiers sont mis en concurrence sur chaque logement lors de la commission d'attribution de logement, comme l'impose la loi.

Les élus de Fegersheim sont systématiquement présents lors des commissions d'attribution de logement, au sein desquelles la commune représente une voix sur six.

Afin d'améliorer le traitement des demandes, il est rappelé à tous les candidats à un logement aidé que leur dossier doit être complet, et régulièrement mis entièrement à jour (dernières fiches de paye et attestation de paiement du loyer chaque mois, notamment), afin de pouvoir être correctement pris en compte.

Il appartient aux demandeurs de mettre à jour leurs dossiers. La commune peut, le cas échéant, les y aider mais ne peut pas se substituer à eux.

Les demandeurs peuvent être reçus en Mairie sur rendez-vous, afin d'être conseillés dans leur démarche.

Informations et prise de rendez-vous : 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr



Des conseils pour vos travaux d'économie d'énergie

L'espace info énergie dispense des conseils objectifs, neutres et gratuits en matière d'énergie pour les particuliers désirant s'informer sur les choix énergétiques pour leur habitation.

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Vous devez isoler votre maison ? Vous hésitez sur le choix de l'énergie de chauffage, désirez en savoir plus sur les énergies renouvelables ? Les conseillers énergie vous orientent gratuitement dans vos choix, vous aident à l'élaboration de votre projet et vous délivrent une information neutre et indépendante :

- Conseils techniques, économiques, écologiques
- Lecture de devis
- Informations sur les aides financières nationales et régionales

Espace info énergie : 03.88.23.33.90, ou par mail alteralsaceenergies67@eie-grandest.fr



Travaux

RÉFECTION DE LA RUE DE LA CHAPELLE

CARREFOUR MODIFIÉ



Les règles de priorités du carrefour entre la rue de l'Industrie et la rue des Platanes ont été modifiées fin septembre, afin de permettre un accès plus sécurisé à la fois à la rue des Platanes et aux friches réhabilitées. Ces nouvelles règles de circulation sont provisoires. L'Eurométropole de Strasbourg mène actuellement un test à cet endroit, et les règles de priorités pourront encore être amenées à changer.



L'Eurométropole de Strasbourg et la commune vont procéder à la réfection de la rue de la Chapelle, sur un tronçon compris entre la rue des Platanes et la rue des Vosges. Les opérations comprendront notamment :

- La mise aux normes d'une partie du trottoir
- La réfection des enrobés en trottoirs et en chaussée
- La création de deux plateaux surélevés aux carrefours Chapelle/Vosges et Chapelle/Charbonnière
- La création d'une chicane
- La création de niches de stationnement
- La réfection ponctuelle des fosses d'arbres et espaces verts

Les travaux doivent démarrer au courant du premier semestre 2020. Les riverains seront prévenus par courrier du calendrier exact et des perturbations de circulation à prévoir.

Le détail et les plans des opérations prévues seront disponibles sur le site de la commune, rubrique « Actualités ».



Les rénovations de l'Eglise St Maurice de Fegersheim se poursuivent

Des travaux de rénovation de l'Eglise St Maurice de Fegersheim sont en cours.

Une première phase de traitement des façades extérieures a été réalisée cet automne (décrepissage du pourtour de l'Eglise, remplacement des encadrements de pierres taillées, démontage de la porte Sud).

Une deuxième phase de travaux devrait avoir lieu au printemps prochain, portant principalement sur la mise en accessibilité de l'équipement et la mise en lumière extérieure des façades.

Le « numérique inclusif » à la CLEF

La CLEF (Culture, Lecture, Évasion, Fegersheim, située au 27 rue de Lyon) a placé la prise en compte de l'évolution des usages et des pratiques numériques au cœur de son projet de service. Cette inscription du numérique au sein des services permet également d'assurer un accès à la lecture et à la culture à tous, en proposant notamment des supports adaptés aux déficiences visuelles (livres audio, applications spécifiques etc.)

Mais considérer l'évolution sociétale qu'est le numérique va de pair avec le constat des grandes disparités qu'elle peut engendrer.

Aussi la CLEF a-t-elle mis en place différents outils pour combattre la fracture numérique :



Accès Internet : à la CLEF comme ailleurs dans Fegersheim, la commune met gratuitement à disposition un **réseau Wifi public**, pour permettre l'accès à Internet à chacun. Cet accès n'est pas limité aux abonnés de la structure.



Mise à disposition et prêt de matériel informatique:

- **2 postes informatiques fixes** dotés d'une connexion internet et d'outils bureautiques sont en libre disposition, sans condition d'abonnement
- La CLEF dispose de **8 tablettes**, utilisables par tous sur place, pour consulter le catalogue en ligne, lire l'actualité, se former sur des applications dédiées, découvrir des thématiques d'actualité, ou encore pour des usages récréatifs et éducatifs
- **Des liseuses** et l'accès à une médiathèque en ligne riche de près de 2 000 titres récents sont proposés au prêt, afin de permettre aux abonnés de découvrir ce nouveau support de lecture.



Accompagnement personnalisé : le personnel de la CLEF répond aux besoins de formation de la population par des permanences numériques sur rendez-vous. **Les mardis de 16h à 19h, les vendredis entre 15h à 19h et les samedis entre 10h et 12h, il est possible aux usagers de profiter d'un accompagnement individualisé**, selon leurs besoins spécifiques : démarches administratives sur internet, lecture numérique, ou encore utilisation d'une tablette, toujours dans une logique d'autonomisation des usagers.



Entraide numérique : une initiative citoyenne, menée à titre bénévole par Messieurs Jean-François Bourdé et Jean-Marie Bilz, s'inscrit en complément des services de la CLEF, en proposant de **l'aide informatique individualisée sur rendez-vous les mardis entre 10h et 12h** sur des sujets non couverts par les permanences numériques de la CLEF: découverte de l'ordinateur, des outils bureautiques, charger une photo sur son ordinateur, etc.



Information et médiation : dans la poursuite de ses missions relatives au numérique, la CLEF se comprend également comme un facilitateur. Le personnel s'efforce d'**informer les usagers sur les possibilités offertes par le numérique**, notamment en mettant en place un catalogue d'applications, en fonction de sujets d'actualité ou de besoins individuels, et en exerçant un rôle de médiation auprès des publics.

PROFITEZ ICI D'UN RÉSEAU WIFI
« Fegersheim_public »
GRATUITEMENT MIS À DISPOSITION
PAR LA COMMUNE DE FEGERSCHEIM



Nouvelle enseigne ? Nouveau service ? Le Relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique !

Une nouvelle ostéopathe au Cabinet Charlie Duguet

Son diplôme en poche, Célia Velten n'a pas chômé ! Depuis la fin de ses études à l'école européenne d'ostéopathie Oscar à Strasbourg, en juillet 2019, la jeune femme exerce dans pas moins de trois cabinets.

En plus de son cabinet, établi à son domicile à Bischofsheim, Célia est présente à Lingolsheim les mardis et jeudis matins, et propose des consultations sur rendez-vous à Fegersheim le reste de la semaine.

Elle y partage le cabinet de Charlie Duguet, ostéopathe établie rue de la Libération depuis plusieurs années maintenant, et en phase d'ouvrir elle-même un second cabinet.

Contrairement à la kinésithérapie, qui vise essentiellement la récupération aux suites d'une blessure ou d'un handicap, l'ostéopathie peut s'adresser à tout le monde : nourrisson, femme enceinte, soins post-accouchement, personne âgées, maux de dos, et peut aussi être un moyen de prévenir des douleurs.

Pour avoir eu l'occasion de couvrir l'ensemble des spécialités de la discipline lors de stages pendant ses études, Célia sait s'adapter à ses différents patients, à leurs besoins et à leurs préférences. L'ostéopathe précise cependant avoir particulièrement d'affinités avec les techniques douces, agissant en profondeur dans le tissu, et avec les soins aux femmes enceintes.

Célia Velten
Cabinet Charlie Duguet
22 rue de la Libération
Tél: 06 62 09 34 35
Mail : celia.osteopathie@gmail.com



Storks : le prêt-à-porter en circuit court

Rien ne prédestinait Emmanuel Sieger à lancer sa marque de prêt-à-porter. Issu du monde de la grande distribution, c'est d'abord en tant que consommateur que le fegersheimois s'est interrogé sur le monde de la mode.

Au fil des années et des rencontres, Emmanuel a dressé un double constat : d'un côté, une industrie déraisonnée, qui exploite des enfants à l'autre bout du monde, des milliers de kilomètres parcourus par des vêtements qui ne profitent qu'aux marques en bout de chaîne ; de l'autre, des compétences locales encore vivaces dans une Alsace de tradition textile.

Sur ce constat s'est bâti chez cet entrepreneur touche-à-tout la volonté d'agir à son niveau. De là démarre l'aventure « Storks » en 2011, sur l'idée d'une marque alsacienne fabriquée 100% localement, et qui en porte fièrement les symboles : trois cigognes et les couleurs françaises.

Conscient des précieuses compétences techniques des ateliers, mais aussi de leur difficulté à communiquer sur celles-ci, Emmanuel considère avant tout son rôle dans l'entreprise comme celui d'un lien entre les ateliers.

Au pilotage de la conception, il n'entend pas pour autant se substituer aux connaissances des techniciens : « Je n'adresse pas aux ateliers un cahier des charges précis, ce qui perturbe un peu leurs habitudes, mais j'ai confiance en

leur expérience pour prendre les meilleures décisions dans le détail du produit », explique Emmanuel.

Entre l'atelier qui fournit les élastiques, celui qui fait le tricot, celui duquel provient le kelsch, le fabricant des boutons, le confectionneur ... Sur un même produit, c'est jusqu'à sept ateliers qui interviennent ! Et pourtant, le produit n'aura fait au final que 500 kms au cours de sa confection, entre le Bas-Rhin, l'Aube et le Jura, contre une moyenne de 60 000 kms pour les jeans des marques standards.

Storks
Prêt-à-porter
Site web : www.storks.fr
Mail : storks@storks.fr



Passage de flambeau à **Laurent Camping-cars**



Le samedi 26 octobre 2019, Laurent Camping-cars organisait une soirée pour officialiser la transmission de l'entreprise de Laurent, fondateur de l'entreprise, à son fils Loïc.

Plus de 200 personnes ont répondu présent à cette soirée. Les chanteurs Daniel Guichard, Jean-Claude Bader, Mario Stephan et l'orchestre Boréal ont animé la fête. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive jusqu'à 2h du matin.

Tous les invités (amis, clients, proches et employés) ont chaleureusement et unanimement adressé leurs remerciements à Laurent et Loïc pour cette soirée exceptionnelle.

L'atelier d'Amandine : la coiffure cocooning



Couleurs chaudes, matériaux naturels... au fond d'une cour intérieure de la rue des Vosges se niche désormais un espace dédié au cocooning : l'Atelier d'Amandine. « Dans un quotidien stressant, les gens recherchent des moments de détente, c'est pourquoi j'ai voulu me distinguer d'autres salons en créant quelque chose de plus intimiste, sans vitrine, coupé du passage », précise la nouvelle entrepreneuse. Pour la même raison, Amandine gère son planning de façon à ne consacrer son temps autant que possible qu'à une personne à la fois.

Du haut de ses 12 ans d'expérience dans le métier, ce projet, elle le mûrit depuis longtemps, « et c'est finalement un concours de circonstance qui a fait que, en avril dernier, c'est presque sur un coup de tête que je me

lançais enfin dans l'aventure ! »

Ce premier pas de fait, la coiffeuse ne compte pas s'arrêter là. Elle qui aime les défis et qui veut se prouver à elle-même comme aux autres que l'entrepreneuriat n'est pas réservé aux hommes, pense déjà à la suite: proposer de nouvelles prestations, de nouveaux services, ... « Mais je veux d'abord avoir une meilleure vision de ma clientèle, pour répondre à ses besoins ». Affaire à suivre, donc !

L'Atelier d'Amandine
Coiffure mixte
2 rue des Vosges
Tél : 06 36 05 83 44



Le Cercle Saint Maurice de retour sur les planches !

Pour la 53ème année consécutive, la troupe du Cercle Saint Maurice remonte sur les planches, pour présenter une nouvelle pièce en alsacien, puisée dans le répertoire de l'auteur allemand Bernd Gombold « Zwei wie Hund un Katz » (« Deux comme chien et chat »).

13 comédiens et comédiennes dérouleront le scénario dans les cours mitoyennes d'un maire et d'un curé.

Le village est soudainement rendu célèbre par la presse, la radio, la télé, et même au ministère qui envoie son émissaire !

Pourtant, tout a commencé de façon anodine : le maire et le curé, voisins depuis toujours, sont régulièrement en conflit, alors que les festivités du millénaire de la commune sont programmées. Le maire, dont la statue à son effigie trône sur la fontaine, souhaite sa bénédiction, ce que le curé s'interdit, à moins que l'eau de la fontaine ne se révèle être miraculeuse. L'affaire se complique par la venue d'une ancienne connaissance du maire, avec son mari, lequel sera le bienvenu pour deux farceurs, qui en feront le parfait alibi pour conduire leur projet miraculeux, dont les conséquences créeront bien des tumultes.

Laissez-vous tenter, pour passer un moment hilarant dans la bonne humeur lors de nos représentations :

- **Dimanche 12 janvier 2020 à 14 h 30**
 - **Samedi 18 janvier 2020 à 20 h 30**
 - **Dimanche 19 janvier 2020 à 14 h 30**
 - **Vendredi 24 janvier 2020 à 20 h 30**
 - **Samedi 25 janvier 2020 à 20 h 30**
- À la salle paroissiale, 6 impasse des Violettes à Fegersheim.

Prix d'entrée : 9 €

Réservations à compter du 27 décembre à la Bijouterie Binnert, 36 rue de Lyon à Fegersheim: 03 88 64 02 02

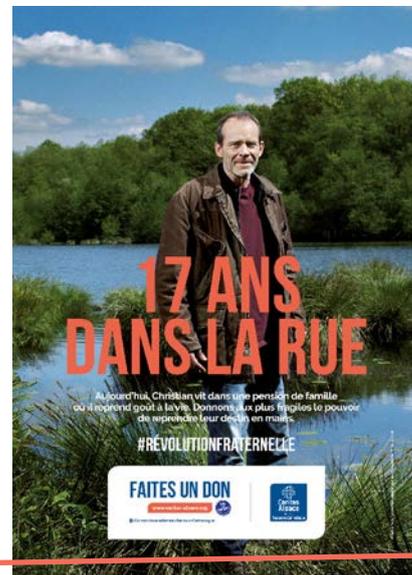
APPEL AUX DONS DE CARITAS

Plus de 40 500 personnes ont été accueillies, aidées, accompagnées par les 2053 bénévoles de Caritas Alsace Réseau Secours Catholique en 2018.

D'année en année, les équipes de Caritas Alsace font face à des situations de pauvreté qui durent et se complexifient. Si l'investissement bénévole ne faiblit pas, les dons sont indispensables à la mise en œuvre des actions auprès des sans-abris, des familles précaires, des personnes isolées, mal logées, sans emploi.

C'est pourquoi, en novembre et décembre, Caritas Alsace se met en campagne pour sensibiliser le grand public à ses actions, témoigner de la pauvreté en Alsace et collecter des dons. L'Église d'Alsace est solidaire de sa Caritas diocésaine avec une quête le dimanche 17 novembre. Des enveloppes-dons préaffranchies sont également à votre disposition dans les paroisses.

Tout don peut être envoyé à Caritas Alsace Réseau Secours Catholique, 5 rue St Léon, 67082 Strasbourg cedex ou don en ligne sécurisé sur www.caritas-alsace.org.



Du changement au Club de Basket d'Ohnheim

Marie Luce Laheurte est entrée au Comité lors de la saison 2002/2003, avec la prise en charge du secrétariat. Elle restera au poste de secrétaire jusqu'à sa nomination à la Présidence (fin saison 2007/2008), succédant à Martine Lawrence.

Elle avait autour d'elle pour sa première saison :

- 3 vices présidents, Roger Simon pour la partie sportive, Thierry Philippe pour la partie animation et Gilbert Martin pour la partie administrative
- 18 équipes- 6 équipes de séniors et 12 équipes de jeunes
- Un comité composé de 15 personnes

Avec le retour de toutes les équipes dans le nouveau Centre Sportif à partir de janvier 2009 (centre en travaux pendant presque 2 saisons), Marie-Luce est restée 11 années à la présidence du CSSA.

11 années de travail à gérer des effectifs importants, entre 250 et 300 licenciés, un nombre d'équipes variant entre 15 et 24 et des équipes fanions évoluant en excellence départementale, en pré-nationale et en excellence régionale.

Marie-Luce a été présente sur tous les fronts et à tous les instants... elle laisse désormais sa place à Michaël Grammont qui était présent au comité et avait en charge la commission « Relations extérieures ».

Mais notre présidente n'a pas pris sa retraite sportive pour autant ! Bien au contraire. Suite au départ de la trésorière, elle a repris cette fonction au sein du comité, ainsi que la vice-présidence afin d'épauler le nouveau président.

Un grand merci à elle !

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Bien vieillir à Fegersheim-Ohnheim

Le vieillissement de la population produira un important choc démographique sur le plan national. Ses premiers effets se feront sentir dès la décennie 2020 et seront d'une ampleur conséquente entre 2050 et 2070. Ceci provoquera un boom de la dépendance et de la transmission du patrimoine.

On parle désormais de super séniors, vu l'allongement de l'espérance de vie, qui néanmoins semble stagner du fait de l'augmentation des décès dus aux canicules. L'allongement de l'espérance de vie ne signifie pas forcément allongement de la vie en bonne santé puisqu'il faut savoir que près d'une personne de plus de 75 ans sur deux est gênée pour effectuer des gestes du quotidien chez elle

Il ne faudra peut-être pas écarter la probabilité que des supers seniors soient hébergés en même temps que leurs enfants dans des structures d'accueil,

puisque les prévisions démographiques laissent à penser qu'il ne sera plus rare que 4 générations cohabitent à l'orée de 2050.

En ce sens Fegersheim peut en quelque sorte représenter une vitrine avant-gardiste de ce phénomène pour plusieurs raisons. Notre population va inexorablement vieillir plus que n'importe quelle commune de l'Eurométropole parce que notre commune, très attractive, ne voit que peu de départs. Ce phénomène, cumulé à l'absence de fonciers pour la construction de nouveaux logements, entrainera inexorablement la stagnation du nombre d'habitants qu'il faudra gérer par rapport au maintien des classes scolaires, au dynamisme des associations,

Sur ce plan, la question du vieillissement de la population doit être prise en compte au quotidien, et non pas dans 10 ou 20 ans. Des pistes existent, et sont d'ores et déjà explorées, et l'enjeu pour toute la société, au-delà même de Fegersheim-Ohnheim, est de mettre cette question au cœur de

l'action, sans se tromper et sans s'égarer, car dans ce domaine les conséquences des effets délétères d'erreurs peuvent se compter en décennies. L'action doit s'adapter à l'évolution de la pyramide des âges et non pas l'inverse. Une sécurité accrue tant au niveau de la circulation qu'en général va déjà en ce sens.

En somme un bien-vivre ensemble assure une cohérence par rapport au bien vieillir dans notre commune.

L'équipe «Réussir ensemble pour le bien-vivre», Thierry Schaal, Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herrlich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Maya Isorez, Agnès Muller, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Démocratie formelle et démocratie vivante

Avec cette fin d'année, approche également la fin de cette mandature municipale. Le temps pour nous, conseillers minoritaires, d'en dresser un premier bilan en nous appuyant sur notre vécu et notre ressenti. Si le besoin pour une démocratie plus participative se fait de plus en plus sentir c'est parce que la démocratie représentative, telle que nous la connaissons (consistant à donner un pouvoir à quelqu'un sans que ce dernier n'ait à rendre de comptes durant toute la durée du mandat), semble s'essouffler. C'est sans doute là l'une des causes majeures de la désaffection de nombreux citoyens pour la chose publique. Dans nos communes, la majorité sortie des urnes élit un maire et ses adjoints qui définissent et engagent les actions et les budgets correspondants, sensés mettre en œuvre les promesses de campagne. Sauf que, très rapidement, les réalités et les opportunités étant souvent différentes de ce que l'on avait envisagé, les nouveaux élus sont emmenés à engager des actions qui n'ont jamais été présentées aux électeurs. Ceci n'est pas choquant en soit à condition que, d'une part le conseil municipal souverain joue pleinement son rôle et, d'autre part, que la population soit

associée aux grandes décisions. Pour que cela fonctionne il faut d'abord un conseil vivant, participatif, force de proposition et à l'occasion critique, encouragé en cela par le premier magistrat lui-même. C'est le rôle que notre groupe minoritaire a essayé de jouer avec malheureusement peu de résultats, ses propositions étant le plus souvent balayées d'un revers de main, voire traitées avec un certain mépris arguant d'une méconnaissance ou absence de maîtrise des données techniques. C'est là une des grandes menaces qui pèse sur le débat démocratique : une supposée complexité technique qui décourage la prise de position citoyenne. C'est le triomphe de la technocratie. Mais le rôle de vigilance ne devrait pas être du seul ressort de la minorité, le conseil est composé de 29 élus qui devraient se faire un point d'honneur de suivre les dossiers, de les analyser et d'émettre des avis. De ce côté malheureusement on a eu, pour des raisons que nous ignorons, une absence quasi-total de participation. Même la prise de parole sans doute facilité en commission est rapidement découragée par le constat que la plupart des décisions sont déjà prises en amont et qu'il s'agit simplement de les entériner. Une démocratie vivante et participative ne peut pas s'arrêter aux instances

élues, elle doit en premier chef s'adresser à l'ensemble des citoyens. Cette municipalité a conduit certains projets conséquents sur le plan budgétaire (5 rue de l'église, réaménagement du centre village, terrain de foot synthétique). Pour des projets aussi impactants, on aurait très bien pu imaginer associer les habitants en les invitant à choisir entre les différentes options possibles bien en amont du processus de mise en œuvre.

Ainsi si on peut dire que durant ce mandat la démocratie formelle a été respectée, il faut immédiatement rajouter que ceux qui pouvaient souhaiter un débat plus réel et plus vivant sont aujourd'hui profondément déçus, c'est le cas de notre groupe minoritaire. La démocratie participative nécessite une certaine humilité, un esprit d'ouverture et la conviction que le débat enrichit sans forcément compliquer les décisions.

Que ces quelques réflexions ne nous empêchent pas de passer de très belles fêtes de fin d'année dans l'échange et la convivialité, c'est en tous cas ce que nous vous souhaitons de tout cœur.

Pour le groupe «Décidons notre avenir» Bernard Schaal, Laure Mistrion, Danièle Sengel, Matthieu Lefftz.





9



10



11



12



13



14

1. Les nouveaux élèves de l'école Marie Hart ont été accueillis par les chants des plus grands le jour de la rentrée.
2. M. le Maire, l'adjoint au scolaire et des membres de la commission jeunesse ont rendu visite à toutes les classes de la commune le 6 septembre.
3. Denis Germain et Patricia Weller ont fait salle comble au Centre Sportif et Culturel le 7 septembre.
4. C'est à l'occasion des 90 ans du club de foot, le 14 septembre, qu'a été inauguré le terrain synthétique.
5. Chant lyrique et piano avec Eric Vivion et Mishka Roth le 20 septembre au Caveau.
6. La cérémonie des sportifs méritants, le 21 septembre dernier, a permis aux membres des différents clubs sportifs et aux bénévoles des Foulées de se retrouver.
7. Le Lilly Day of Service du 26 septembre a été l'occasion de remettre en couleur les couloirs de l'EHPAD Le Gentil'Home.
8. La première Nuit du jeu, organisée par la CLEF et Original Event

- le 28 septembre, a su trouver son public.
9. Vincent de Murcia a présenté Bach et son oeuvre à l'École Municipale de Musique et de Danse le 12 octobre.
10. Les voleurs de «Boogrr» en cambriolage (de chansons) au Caveau le 16 octobre en tout public et le 17 octobre pour les scolaires.
11. La rencontre des assistant(e)s maternel(le)s du RAM a marqué le redémarrage de la saison des histoires à la CLEF le 3 octobre.
12. Les vacances d'automne ont été l'occasion d'expérimentations pour les cinq participants, élèves de l'école de musique ou non, au « Laboratoire du son », stage proposé à l'EMMD Charles Beck du 21 au 25 octobre.
13. Jouer à des jeux vidéos c'est bien, créer le sien, c'est mieux ! Un atelier de création d'un mini-jeu vidéo était proposé à la CLEF le 23 octobre.
14. Le 5 novembre, c'est devant une salle comble que Jean-George Guth, de la société d'Histoire des 4 Cantons, a présenté le contexte, le déroulement et les conséquences de la guerre de Trente ans en Alsace.



La CLEF : Demandez le programme !

Afin de vous donner une meilleure visibilité de ses activités, la CLEF vous propose désormais un **programme mensuel**.

Expériences en réalité virtuelle, ateliers de domotique, exposition, club lecture, ateliers créatifs familiaux ou adultes, ... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges, et c'est ouvert à tout le monde. Alors chaque mois, demandez le programme !

Celui-ci est disponible en Mairie, à la CLEF, et en ligne, sur le site de la Mairie, onglet « Manifestations ».

11 NOVEMBRE

Spectacle jeune public "Polaire" Mercredi 27 novembre à 10h30 au Caveau

Le froid est déjà bien installé, l'hiver ne va plus tarder. Pour enchanter des rêves de paysages enneigés et des envies de douceur, le petit Lapin Blanc invite petits et grands à le suivre dans une fantastique épopée qui le mènera jusqu'aux plaines immaculées du Grand Nord...
Dès 3 ans, gratuit sur inscription auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

Concert-spectacle "Le Homard d'Aurélia" Vendredi 29 novembre à 20h au Caveau

Le Homard d'Aurélia n'est ni un concert, ni une pièce de théâtre. À la fois chanté et raconté, le Homard d'Aurélia est un ovni poétique.

Concert reprogrammé suite à l'annulation du 11 octobre.

Gratuit, sur réservation auprès de la mairie (03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr).

Club lecture "La Ronde des Livres" Samedi 30 novembre de 10h à 12h à la CLEF

Public adulte, gratuit.

Permanence des élu(e)s Samedi 30 novembre de 10h à 12h en mairie

Agnès Muller, adjointe au social, à la petite enfance, aux personnes âgées, aux logements aidés, handicap et ressources humaines

12 DÉCEMBRE

Fête de l'Avent

Dimanche 1er décembre culte de famille, à 10h, fête de l'Avent à partir de 11h au Centre Sportif et Culturel

La paroisse protestante de Fegersheim-Ohnheim vous invite à fêter l'entrée dans l'Avent autour d'un pot au feu et d'une vente de couronnes, d'arrangements de Noël, de broderies et tricots faits main, au bénéfice de la paroisse.

Repas à 16 € (6 € enfants jusqu'à 14 ans). Réservations jusqu'au 25 novembre auprès de M. et Mme Oertel (03 88 64 08 50).

Atelier créatif de Noël

Mercredi 4 décembre de 14h à 16h à la CLEF

Rien ne se jette, tout se transforme, même la boîte à camembert ! Elle sera ici recyclée et sublimée en tableau d'hiver à suspendre au sapin ou à poser sur la table de fête.

À partir de 5 ans. Gratuit. Renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

Café-rencontre du Conseil des Aînés Jeudi 5 décembre à 14h30 au centre Sportif et culturel

Une surprise de Noël vous attend pour ce café-rencontre un peu spécial !

Gratuit, ouvert à tous sans inscription préalable.

Commémoration de la journée du souvenir de la guerre d'Algérie

Jeudi 5 décembre à 10h30 devant le monument aux morts

Organisée par l'Union Nationale des Combattants.

Permanence des élu(e)s

Samedi 7 décembre de 10h à 12h en mairie
Thierry Schaal, Maire.

Expérience en VR "The Last Guardian" Samedi 7 décembre à partir de 10h30 à la CLEF

Pour cette expérience en réalité virtuelle, vous incarnez un petit garçon qui entretient une amitié complice avec Trico, un animal fantastique géant.

En partenariat avec l'association Original Event.

Gratuit, renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

Marché de Noël

Samedi 7 décembre de 16h à 20h30, place de l'église de Fegersheim

Proposé par l'AFF.

Au programme : concert de l'harmonie de Fegersheim-Ohnheim-Plobsheim, passage du père Noël, concert de la chorale Alliance à l'église, ...

Petite restauration sur place.

Renseignements : 06 42 39 18 13 ou aff.fegersheim@gmail.com et sur la page Facebook de l'association.

Concert de Noël du groupe vocal Alliance Maurice

Plus d'informations : 06 83 24 54 53 ou bernard.guillex@estvideo.fr.

Concert Gospel Kids

Dimanche 8 décembre à 17h à l'église Saint Maurice

Organisé par l'Association des Professionnels de la Commune de Fegersheim.

Petite restauration sur place.

Entrée libre, plateau.



Concert de Noël de l'EMMD

Mardi 10 décembre à 19h au Caveau

Gratuit sur réservation auprès de l'EMMD (03 88 64 17 67 ou emmd@fegersheim.fr).

Heure du conte de Noël

Mercredi 11 décembre à 10h30 à la CLEF

Des traces suspectes près de la cheminée, les branches du sapin un peu dérangées, une odeur alléchante dans toute la maisonnée, tiens, mais qui s'invite donc en cette période ? Cet inconnu, qui est décidément plein de mystères, est aussi de passage à la CLEF !

Pour les 3-6 ans. Gratuit. Renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

Concert Espersan

Vendredi 13 décembre à 20h au Caveau

Fondé en 2016 à Strasbourg, Espersan joue la carte de la rencontre entre les traditions persanes, arabes et folk européennes.

Le groupe a gagné le concours 2019 des jeunes talents de la ville de Strasbourg.

Gratuit sur réservation auprès de la Mairie (03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr).



12 DÉCEMBRE

Permanence des élu(e)s

Samedi 14 décembre de 10h à 12h en mairie

André Herrlich, adjoint au scolaire et périscolaire, jeunesse et conseil municipal des enfants.

Club lecture La Ronde des Livres

Samedi 14 décembre de 10h à 12h à la CLEF

Public adulte, gratuit.

Fête de Noël des aînés

Samedi 14 décembre à partir de 11h au centre sportif et culturel

Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale. Sur invitation.

Spectacle jeune public "Petite bulles de Noël"

Mercredi 18 décembre à 10h45 au Caveau

À la manière des anciens contes, "Petites bulles de Noël" est un spectacle joué et chanté, qui convoque des histoires multiculturelles d'ici et d'ailleurs.

Spectacle offert par l'Eurométropole de Strasbourg.

À partir de 3 ans. Gratuit, sur réservation auprès de la mairie 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Permanence des élu(e)s

Samedi 21 décembre de 10h à 12h en mairie

Denis Rieffel, 1er adjoint, vie associative, domaine sportif et services à la population.

La programmation du Caveau bientôt dans vos boîtes aux lettres ...

Jazz, blues, chanson d'ici et d'ailleurs, slam, contes, histoires, spectacles, conférences santé, Histoire, découverte du monde, ...

En 2020 les rendez-vous du Caveau titilleront à nouveau votre curiosité !

Retrouvez le programme dans vos boîtes aux lettres et sur le site de la commune en janvier 2020.

01 JANVIER

Permanences des élu(e)s

Tous les samedis de 10h à 12h en mairie

Café-rencontre du Conseil des Aînés

Jeudi 2 janvier à 14h30 au Centre Sportif et Culturel

Gratuit, ouvert à tous sans inscription préalable.

Expérience en réalité virtuelle

Samedi 4 janvier à partir de 10h30 à la CLEF

En partenariat avec l'association Original Event.

Gratuit, renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

Cérémonie des vœux de la municipalité

Vendredi 10 janvier à 20h au Centre Sportif et Culturel

Ouverte à tous les habitants, accueil en salle A (gymnase).

Collecte des sapins

Samedi 11 janvier de 8h30 à 13h sur le parking du Centre Sportif et Culturel

Représentations de théâtre alsacien

Du 12 au 25 janvier dans la salle paroissiale

Détails p. 11

9€. Réservations à partir du 27 décembre à la bijouterie Binert (03 88 64 02 02).

22ème journée des Collectionneurs

Dimanche 12 janvier de 8h30 à 17h au Centre Sportif et Culturel

Organisée par l'association Mieux Vivre Ensemble Fegersheim.

Petite restauration, pâtisseries, crêpes et buvette.

Entrée gratuite pour les enfants, participation de 2 € pour les adultes.

Renseignements au 06 15 46 57 17 ou 06 51 52 81 51

Heure du conte numérique

Mercredi 15 janvier à 10h30 à la CLEF

Une fois n'est pas coutume, la CLEF vous propose une heure du conte spéciale où les livres prennent vie et les histoires gagnent en relief grâce à la technologie numérique. Une façon de raconter des histoires qui favorise l'interaction puisque les petits lecteurs peuvent réagir avec les personnages et participer à leurs aventures.

Gratuit, renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

Gala de danse

Samedi 18 janvier à 16h30 et 18h30 au Centre Sportif et Culturel

Spectacle d'hiver des élèves danseurs de l'École Municipale de Musique et de Danse Charles Beck.

Gratuit sur réservation auprès de l'EMMD (03 88 64 17 67 ou emmd@fegersheim.fr).

Nuit de la lecture « Contes et légendes d'Alsace (et d'ailleurs) »

• Conférence sur le légendaire alsacien

Jeudi 16 janvier à 19h au Caveau

En introduction à la Nuit de la lecture sur les légendes d'Alsace, la CLEF vous propose une conférence sur le légendaire alsacien, présentée par l'historien folkloriste Gérard Leser.

Gratuit, renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

• Journée spéciale à la CLEF

Samedi 18 janvier

Au programme : ouverture prolongée de la CLEF, contes et atelier créatif l'après-midi et apéro-jeux en début de soirée !

Gratuit, renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

• Spectacle "Vergissmichnicht et autres légendes d'un futur continent"

Samedi 18 janvier à 20h au Caveau

La CLEF et le Caveau s'associent pour la Nuit de la lecture ! À 20h, le groupe Ernest convoque à la fois l'historique et le contemporain, l'épulette des Vosges et le synthétique, pour revisiter les mythes et légendes oubliés du Grand Est.

Gratuit, sur inscription auprès de la Mairie (03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr).

Après-midi jeux

Mercredi 29 janvier à partir de 14h à la CLEF

Seul, entre amis ou en famille, venez vous essayer à notre sélection de jeux de plateau. De quoi passer un bon moment, pour les petits comme pour les grands !

Gratuit, renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

02 FÉVRIER

Permanences des élu(e)s

Tous les samedis de 10h à 12h en mairie

Café-rencontre du Conseil des Aînés

Jeudi 6 février à 14h30 au Centre Sportif et Culturel

Gratuit, ouvert à tous sans inscription préalable.

**VOS
RENDEZ-VOUS
À FEGERSSHEIM**

02 FÉVRIER

Collecte de sang
Mercredi 5 février de 17h à 20h au Centre Sportif et Culturel

Vide grenier
Samedi 8 février et/ou dimanche 9 février
Précisions à venir.
Renseignements auprès de l'AFF (06 42 39 18 13, aff.fegersheim@gmail.com ou page Facebook de l'association).

Salon du Bien-être
Samedi 8 février de 13h30 à 17h30 au Gentil'Home
Réflexologie plantaire, réflexologie crânienne et faciale, réflexologie palmaire, massage Bodypnosis, massage assis, ... Séances de 20 minutes, 15 € par adulte, 10 € par enfant. Bénéfices reversés à l'association Les Amis du Gentil'Home pour le financement de leurs actions auprès des résidents de l'EHPAD.
Ouvert à tous, sur inscription préalable : amisdugentilhome@gmail.com.



Mois de l'évasion: direction l'Asie
Durant tout le mois de février à la CLEF et au Caveau

L'hiver commence à se faire long, le froid commence à vous peser? La CLEF et le Caveau pensent à votre besoin d'évasion en consacrant tout un mois à la découverte du monde!

Ateliers, conférences, concert, théâtre d'ombres chinoises, jeux, exposition, soirée spéciale ... Programme complet à venir sur les sites de la CLEF et de la Mairie, sur les flyers mensuels de la CLEF et la plaquette annuelle du Caveau!

Gratuit, renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr) et de la Mairie (03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr).



Loto du Football
Samedi 22 février à 20h au Centre Sportif et Culturel
Nombreux lots, paniers garnis et bon d'achats à gagner.
Petite restauration sur place toute la soirée.
Tarifs : 1 carton à 4 €, 6 cartons 20 €.
Réservations auprès de Sébastien Mehl (06 22 93 53 31 ou sebastienmehl1@gmail.com)

03 MARS

Café-rencontre du Conseil des Aînés
Jeudi 5 mars à 14h30 au Centre Sportif et Culturel
Gratuit, ouvert à tous sans inscription préalable.

Forum de l'emploi
Vendredi 6 mars de 9h à 12h au centre Camille Claus à Eschau
Co-organisé par les communes de Fegersheim, Eschau et Plobsheim.

Expérience en réalité virtuelle
Samedi 7 mars à partir de 10h30 à la CLEF
En partenariat avec l'association Original Event.
Gratuit, renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

Soirée après-ski
Samedi 7 mars à partir de 19h30 au Centre Sportif et Culturel
Organisée par l'Harmonie de Fegersheim/Plobsheim. Avec les danseurs du New Club music Hall.
Dress code : tenue de ski!
Tarifs : 8 € en prévente et 10 € le soir-même.
Réservations au 06 65 22 71 17.



Heure du conte avec raconte-tapis sur le thème de la ferme
Mercredi 18 mars à 10h30 à la CLEF
Douillette et accueillante, la ferme s'ouvre à l'exploration des tout-petits pour faire découvrir son fonctionnement à travers les saisons et donner à rencontrer ses animaux.
Pour les 2-4 ans. Gratuit, renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

Soirée de la Saint Patrick
Samedi 21 mars à partir de 20h au Centre Sportif et Culturel
Organisée par le CSSA Ohnheim.
Buvette et restauration sur place tout au long de la soirée.
Renseignements et réservations: animation@css-basket.fr ou 06 03 04 13 42



Après-midi jeux
Mercredi 25 mars à la CLEF
Seul, entre amis ou en famille, venez vous essayer à notre sélection de jeux de plateaux. De quoi passer un bon moment, pour les petits comme pour les grands!
Gratuit, renseignements et inscriptions auprès de la CLEF (03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr).

LA COMMUNE DE FEGERSHEIM LANCE

LE CONCOURS

2019



LES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL



Inscrivez-vous
avant le 18 décembre

Bulletins d'inscription disponibles
en mairie et sur le site fegersheim.fr

RENSEIGNEMENTS AU 03 88 59 04 59 OU MAIRIE@FEGERSHEIM.FR

